

Réunion restreinte du 20 septembre 2021 à La Rochelle

P.V. n° 4

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. CHARBONNIER - REPENTIN.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

COUPE DE FRANCE

689 engagés (dont Girondins de Bordeaux et Pau F.C. -
Chamois Niortais F.C. exclu par DNCG)

29/08/2021	1er Tour	-----}	295	matches avec	590	clubs	+		entrants		590 : 25 R2 + R3 à D6
05/09/2021	2ème Tour	-----}	188	matches avec	295	vainqueurs	+	81	entrants	F	81 : 36 R1 + 45 R2 (sur 70)
19/09/2021	3ème Tour	-----}	100	matches avec	188	vainqueurs	+	12	entrants	E	12 : N3
03/10/2021	4ème Tour	-----}	52	matches avec	100	vainqueurs	+	4	entrants	D	4 : N2
17/10/2021	5ème Tour	-----}	26	matches avec	52	vainqueurs	+	0	entrant	C	
31/10/2021	6ème Tour	-----}	13	matches avec	26	vainqueurs					
			674	matches					687	engagés (hors Bordeaux et Pau)	
entrants D (4) : 4 N2 : Angoulême Charente F.C. - Bergerac Périgord F.C. - Trélissac F.C. - Stade Montois											
entrants E (12) : 12 N3 : U.A. Cognac Football - S.O. Châtelleraut - F.C. Bressuire - Stade Poitevin F.C. - C.A. Neuville - F.C. Libourne Les Genêts d'Anglet Football - Aviron Bayonnais - U.S. Lège Cap Ferret - F.C. Tartas St-Yaguen U.S. Chauvigny - Stade Bordelais											
entrants F (81) : 36 équipes 1ères de R1 + 45 équipes 1ères de R2											

3^{ème} Tour :

La Commission homologue les résultats des 100 matches de ce tour, **sous réserve de l'homologation des résultats concernant les feuilles de matches non-reçues à ce jour**, avec le dossier suivant :

Match n° **23888522** – A.C.S. La Rochelle / A.S.F.C. Vindelle du 19/09/2021

Courriel de l'A.S.F.C. Vindelle du 17/09/2021 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'A.S.F.C. Vindelle** et dit l'A.C.S. La Rochelle qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 53 euros pour forfait à l'A.S.F.C. Vindelle.

Calendrier du 4^{ème} tour :

52 matches avec 100 vainqueurs du 3^{ème} tour + 4 entrants (N2).

La Commission procède à la constitution de **4** groupes géographiques et de niveau puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort intégral suivant le règlement de la Coupe de France.

Ce tirage est effectué au siège de la Radio « N.A. Radio » à La Rochelle (et diffusée en direct sur « LFNA TV ») par MM. Said ENNJIMI (président de la LFNA) et Daniel GUIGNARD (président du District 79 et du pôle compétitions à la LFNA).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 3 Octobre 2021 à 15h00** ou le **Samedi 2 Octobre 2021 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront **directement** par l'épreuve des **coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par la C.R. Arbitrage.

En cas d'absence de délégué officiel désigné par la LFNA, c'est le représentant du club visiteur qui en fera fonction.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

PORT DES EQUIPEMENTS –

Les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les équipements comportant les mentions « **BETCLIC** » pour les visiteurs ou « **CREDIT AGRICOLE** » pour les recevants.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

ATTENTION !

La règle des REMPLACES-REEMPLACANTS ne s'applique PLUS (JUSQU'AU DEUXIEME TOUR SEULEMENT).

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec les articles 7.3 du règlement de la Coupe de France et 144 des R.G. de la F.F.F.)

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.

Le nombre de mutés est celui qui régit l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.

Ci-après la liste des matches de championnats Régional 1, Régional 2 et Régional 3 (des 2 et 3 octobre 2021) qui sont reportés à des dates ultérieures suite à la qualification de clubs pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France :

COMPÉTITIONS REGIONALES SENIORS

PAGE 4/5

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire	
REGIONAL 1	A	Royan-Vaux A.F.C. / C.S. Feytiat	02/10/2021	à définir	19h00	
		E.S. Guéretoise / F.C. Nueillaubiers	02/10/2021	à définir	18h00	
		U.E.S. Montmorillon / E.S. Buxerolles	02/10/2021	à définir	19h00	
		A.S. Echiré St-Gelais / Thouars Foot 79	03/10/2021	à définir	15h00	
		U.A. Niort St-Florent / S.C. St-Jean d'Angély	03/10/2021	à définir	15h00	
	B	E.S.A. Brive / S.A. Mérignacais	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. Bassin d'Arcachon / U.S. Mussidan St-Médard	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers / A.S. de St-Pantaléon de Larche	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. Estuaire Haute Gironde / Jeunesse Villenavaise	02/10/2021	à définir	19h00	
		Bergerac Périgord F.C. (2) / U.S. Lormont	03/10/2021	à définir	15h00	
		Angoulême Charente F.C. (2) / E.S. Boulazac	03/10/2021	à définir	15h00	
	C	Hiriburuko Ainhara St-Pierre d'Irube / F.C.E. Mérignac Arlac	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. de St-Médard en Jalles / Stade Bordelais (2)	02/10/2021	à définir	19h00	
		S.A.G. Cestas / Arin Luzien	03/10/2021	à définir	15h00	
		Pau F.C. (2) / La Brède F.C.	03/10/2021	à définir	15h00	
Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire	
REGIONAL 2	A	F.C. Périgny / U.S. Migné-Auxances	02/10/2021	à définir	19h00	
		Etoile Maritime F.C. / E.S. Beaumont St-Cyr	02/10/2021	à définir	20h00	
		R.C. Parthenay-Viennay / Eveil Le Tallud	02/10/2021	à définir	20h00	
		S.A. Moncoutant / U.S. St-Sauveur	03/10/2021	à définir	15h00	
	B	S.A. Le Palais sur Vienne / Stade Ruffécois	02/10/2021	à définir	19h00	
		U.S. Chauvigny (2) / A.S. Aixe sur Vienne	02/10/2021	à définir	19h00	
		C.A. St-Savin St-Germain / A.S. Nontron St-Pardoux	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. Charente Limousine / J.S. Sireuil	02/10/2021	à définir	19h00	
		Limoges Landouge Foot / E.S.M. La Souterraine	03/10/2021	à définir	15h00	
	C	U.S.E. Couzeix-Chaptelat / A.S. Panazol	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne / U.S. Donzenacoise	02/10/2021	à définir	19h00	
		A.S. de Gouzou / J.S. Lafarge Limoges	02/10/2021	à définir	19h00	
	D	F.C. St-André de Cubzac / Jarnac Sports	02/10/2021	à définir	19h00	
		Avenir de Matha / U.S. La Cattede	03/10/2021	à définir	15h00	
	E	C.A. Ste-Hélène / Les Coqs Rouges Bordeaux	02/10/2021	à définir	20h00	
		F.C. du Grand St-Emilionnais / U.S. Bouscataise	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot / Stade St-Médardais	03/10/2021	à définir	15h00	
		S.C. St-Pierre du Mont / Confluent Foot 47	03/10/2021	à définir	15h00	
	G	Les Genêts d'Anglet Football (2) / F.C. Doazit	02/10/2021	à définir	19h00	
		Stade Montois (2) / U.S. Portugaise de Pau	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.A. Morlaas Est Béarn / Les Croisés de St-André Bayonne	02/10/2021	à définir	19h00	
		F.C. du Langonnais / Elan Boucalais	03/10/2021	à définir	15h00	
	Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
	REGIONAL 3	A	C.A. Neuville (2) / C.O. Cerizay	02/10/2021	à définir	19h00
U.S. St-Varent Pierregeay / F.C. Nord 17			03/10/2021	à définir	15h00	
Espérance de Terves / E.S. Buxerolles (2)			03/10/2021	à définir	15h00	
B		A.S. Portugais Châtelleraut / U.S. Vicq sur Gartempe	03/10/2021	à définir	15h00	
		F.C. Fontaine le Comte / Stade Vouillé	03/10/2021	à définir	15h00	
C		U.S. Marennaise / U.A. Niort St-Florent (2)	02/10/2021	à définir	19h00	
		A. Anciens A.M. Laleu la Pallice / Cap Aunis A.S.P.T.T. F.C.	02/10/2021	à définir	19h00	
		Alliance Foot 3B / St-Palais Sport Football	02/10/2021	à définir	20h00	
D		F.C. Sarlat Marcillac / S.C. Verneuil sur Vienne	02/10/2021	à définir	19h00	
		A.S. Châteauneuf-Neuvic / C.S. Boussac	02/10/2021	à définir	19h00	
E		E.F. Aubussonnais / C.S. Feytiat (2)	02/10/2021	à définir	19h00	
		Limens J.S.A. / Tulle Football Corrèze (2)	03/10/2021	à définir	15h00	
G		E.S. Champniers / A.S. Taillanaise	02/10/2021	à définir	20h00	
		A.S. Puymoyen / C.O. La Couronne	03/10/2021	à définir	15h00	
H		F.C. Côteaux du Libournais / F.C.E. Mérignac Arlac (3)	03/10/2021	à définir	15h00	
		F.C. de St-Médard en Jalles (2) / A.S.S.A. Pays du Dropt	03/10/2021	à définir	15h00	
I		F.C. Pays Aurossais / E.S. Ambarésienne	03/10/2021	à définir	15h00	
		F.C. du Luy de Béarn / S.A. Mauléonais	02/10/2021	à définir	19h00	
J		Montesquieu F.C. / F.C. Belin Bellet	02/10/2021	à définir	20h00	
		E.S.M.A.N. / A.S. Mazères Uzos Rontignon	02/10/2021	à définir	19h00	
L		Labenne O.S.C. / Les Labourdins d'Ustaritz	02/10/2021	à définir	19h00	
		Elan Béarnais d'Orthez (2) / C.S. Lantonnais	02/10/2021	à définir	19h00	



Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Daniel GUIGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 22/09/2021 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.